

Espoir...

il est midi et mon estomac me rappelle qu'il va être l'heure d'arrêter de travailler pour aller voir s'il n'y aurait pas quelque-chose de bon à manger de l'autre côté de Montbéliard.
Inutile de m'affoler : je ne risque pas de perdre du temps dans les embouteillages récurrents du centre-ville ni de me faire arrêter pour excès de vitesse : je roule à vélo !
Dans un petit quart d'heure, à une minute près suivant les feux rouges, je serai arrivé à destination. Ma bicyclette est rapidement récupérée : elle m'attendait sagement au pied de mon bureau dans un garage à vélo couvert (il paraît qu'il pleut parfois dans le Pays de Montbéliard).
La sortie de l'usine est aisée grâce à un passage réservé aux piétons et aux cyclistes ; il permet de gagner en distance et surtout de déboucher dans une rue à faible circulation.
A peine le temps d'appuyer sur le bouton du feu piétons/cyclistes et voilà l'avenue Chabaud franchie... l'automobiliste qui attendait avant moi a du me remercier car le cycle que j'ai déclenché lui a permis de passer plus vite.
Encore une petite rue tranquille. Pas de voiture à l'horizon mais... un cycliste ! Je me fais la réflexion que je l'ai déjà croisé hier au même endroit alors que je ne voyais personne l'an dernier.
Un virage, un autre et cette fois, c'est une dame sur son vélo que je croise. Même réflexion : cela fait déjà quelques temps que je la vois par ici.
Enfin, j'approche du feu piétons/cycles de l'avenue Aristide Briand. Pratique ce feu : il permet de franchir cette rue à grande circulation sans danger ou presque (certains automobilistes n'arrivent pas encore à faire la différence entre le vert et le rouge). Et là, surprise ! Je n'ai pas à appuyer sur le bouton poussoir car un autre cycliste vient déjà de le faire !
Nouvelle réflexion (j'suis en forme aujourd'hui !) : je ne suis plus seul à passer par là à midi avec mon vélo comme il y a quelques années.

Bref, vous l'avez certainement remarqué : le nombre de cyclistes augmente à Montbéliard. La CAPM s'en est également aperçue avec des comptages sur les pistes cyclables qui montrent une augmentation du trafic d'environ 25% par rapport à 2008.
Ainsi, les Montbéliardais sont de plus en plus nombreux à se rendre compte qu'ils peuvent arrêter de polluer, entretenir leur santé et faire des économies substantielles sans perdre de temps !

Espoir...

Le président, Thierry PONCIN

Vélo CITÉ

Pays de Montbéliard

infos n°22

Septembre 2009

Opération pancartes

Nous sommes plusieurs à avoir rencontré dans le Pays de Montbéliard des touristes perdus, cherchant désespérément la véloroute Nantes-Budapest. Alors, bien sûr, nous nous précipitons pour aider les malheureux en leur glissant au passage que la véloroute rêvée n'est encore qu'une succession de tronçons pas raccordés entre eux. Quel bonheur de se sentir utile et de voir des visiteurs repartir vers leur destination avec une appréciation de notre ville un peu meilleure grâce à la bonté de ses habitants !

La situation actuelle n'en reste pas moins inadmissible : les bouts de véloroute bénéficient de panneaux indicateurs de direction mais c'est le désert entre eux. Certes, fin 2010, nous devrions pouvoir joindre Allenjoie à Dampierre sur le Doubs mais il n'était pas question pour nous de laisser les touristes de passage et nos concitoyens se débrouiller seuls encore un été. Nous avons donc décidé d'organiser une opération de pose de pancartes sur la partie la plus critique : entre le Prés la Rose et l'entrée de Voujeaucourt. Nous avons décidé de ne mettre qu'un seul panneau pour chaque sens de circulation à chaque carrefour en indiquant Besançon dans un sens et Montbéliard dans l'autre. Nous pensons en effet que ce sont les grandes directions qui intéressent les touristes (Besançon, Montbéliard, Belfort et Mulhouse)... avis qui a été confirmé lors de notre opération : un cycliste de passage est arrivé près



de nous sous le chemin des passerelles (côté Est du Prés la Rose) avant de s'arrêter devant les panneaux indicateurs situés à quelques mètres de là. Il est resté quelques instants à déchiffrer les pancartes sans pouvoir décider de quel côté aller. Nous lui avons donc demandé sa direction. Réponse : Mulhouse. Les nombreux panneaux indiquaient bien le centre-ville ou la petite Hollande mais ni Besançon, ni Mulhouse.

En parallèle de notre action, nous avons adressé un courrier au conseil général du département du Doubs, à la CAPM et aux mairies de Montbéliard et de Bart. Les 3 premiers nous ont rapidement répondu et la mairie de Montbéliard a déjà agi en plaçant des pancartes indiquant Besançon de chaque côté du Prés la rose. Dommage que 2 d'entre elles aient déjà disparu ! La CAPM, de son côté, nous propose de réaliser un état des lieux et de nous rencontrer pour définir ensemble comment améliorer la situation. A suivre cet automne...

Assemblée générale 2009

L'assemblée générale est un des temps forts de notre association et il est dommage que seule une quinzaine de personnes soient venues le 15 juin alors que le nombre d'adhérents de VéloCITÉ est dix fois plus important.

C'est en effet à cette occasion que sont définies les grandes lignes de nos activités pour l'année à venir. Cela ne nous a pas empêchés d'être ambitieux pour la période 2009-2010 : je vous laisse découvrir le programme ci-dessous. Nous sommes là aux limites de ce que nous pouvons faire avec notre organisation actuelle : je rappelle que nous sommes tous des bénévoles et que nous agissons pour le bien-être des cyclistes en plus de nos heures de travail et ou de celles consacrées à nos familles. La CAPM souhaite aider notre association de façon régulière ; elle nous propose de signer une convention avec elle et c'est l'occasion pour nous de réfléchir à notre organisation.

Nous présenterons nos besoins à la communauté d'agglomération le 15 septembre, pour une signature prévue avant la fin de l'année.

Le bureau de l'association

L'assemblée générale a été l'occasion de renouveler une partie du bureau composé du président, du secrétaire et du trésorier.

Président : Thierry PONCIN (Montbéliard), inchangé

Secrétaire : Romain MEYER (Voujeaucourt), qui remplace François LACHAMBRE, trop occupé par ailleurs en ce moment mais dont le travail a véritablement nourri notre association depuis 10 ans.

Trésorière : Brigitte CAILLE (Vieux-Charmont), qui remplace Bernard MAGNIN-FEYSOT, très occupé également mais qui est resté pendant 9 ans un trésorier compétent et dévoué.

François et Bernard restent évidemment des adhérents actifs mais je les remercie au nom de l'association pour tout ce qu'ils ont déjà fait pour nous.

Le comité

Le comité de 11 membres a également été revu avec les personnes présentes.

Il est composé de Mmes Brigitte CAILLE, Françoise MELET, Véronique METTEY, Bernadette CHAMBERT, Mauricette GIRARD et de MM Jean-Marie THOMAS, Romain MEYER, Yves GIRARDOT, Bernard MAGNIN-FEYSOT, Bertrand PILLOT et Thierry PONCIN.

Programme 2009-2010 :

Notre programme comporte 3 thèmes, qui correspondent aux 3 priorités des usagers de la bicyclette : **sécuriser les cyclistes, sécuriser les vélos et faciliter la vie des cyclistes.**

1) **sécuriser les cyclistes :**

- continuer à participer aux réunions de travail pistes cyclables et label PDU afin d'agrandir le réseau des itinéraires cyclables de l'agglomération de Montbéliard
- agir contre le stationnement des véhicules sur les pistes cyclables
- agir contre la présence des îlots centraux sur les routes où les cyclistes servent de ralentisseurs humains... quand ils ne sont pas poussés sur le côté par des automobilistes trop pressés
- sensibiliser les automobilistes et autres conducteurs d'engins motorisés aux risques liés aux dépassements dangereux (rappel du code de la route : 1 m mini en agglomération et 1,5 m ailleurs)

2) **sécuriser les vélos :**

- travailler avec les communes de la CAPM pour augmenter le parc d'arceaux.
- Opération en cours à Montbéliard avec la pose de 50 arceaux supplémentaires et avec le projet de sites sécurisés pour les cyclistes se rendant à leur travail.
- organiser de nouvelles opérations de marquage vélo

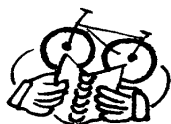
3) **faciliter la vie des cyclistes :**

- faire accélérer la création d'une vélo-station à Montbéliard
- organiser une nouvelle fois la fête du vélo en 2010 en insistant sur les balades à vélo et participer à l'organisation des balades à vélo commentées de la CAPM
- plus ponctuellement : installer des pancartes sur la véloroute pour guider les touristes si ça n'est pas fait par le conseil général du Doubs avant le mois d'août 2009



Cotisation 2009 : toujours 5 €

Soutenez votre association :
Pensez à renouveler rapidement
votre adhésion !



dossier

pour lutter contre le vol : le marquage des vélos

la peur de se faire voler son vélo est la deuxième raison – après la peur de l'accident – invoquée par nos concitoyens pour ne pas utiliser la bicyclette. Les arceaux destinés à servir de point d'ancrage aux vélos sont une réponse à cette crainte et nous avons noté avec plaisir que la mairie de Montbéliard a récemment mis en place une cinquantaine d'arceaux supplémentaires sur Montbéliard (U renversés de couleur rouge foncé).

Cependant, cela ne suffit pas : si le vol est tout de même commis, il est pratiquement impossible de retrouver son vélo. Les forces de l'ordre comme le simple citoyen n'ont pas la possibilité de remettre une bicyclette trouvée à son propriétaire légitime tout simplement parce qu'ils ne savent pas à qui elle appartient.

Le marquage antivol BICYCODE ® , lui, permet cette identification.

Plus de 400000 vélos volés par an !!

Chaque année, environ 150000 vélos retrouvés abandonnés ne peuvent pas être restitués à leur propriétaire faute d'identification !

→ 2% des victimes de vol récupèrent leur vélo en France alors que, grâce au marquage, les chances de récupérer son vélo après un vol peut dépasser 40 % (exemple du Danemark ou de certaines régions Allemandes).

Le marquage a également un effet dissuasif : il rend la revente du vélo plus risquée et peut donc ainsi réduire le nombre de vols.

Il y a encore trop peu de vélos gravés en France pour que l'on ressente un impact en terme de vols et de restitution mais les multiples opérations de marquage organisées par les associations de cyclistes urbains affiliées à la FUBICY ainsi que par certains vélocistes font que le nombre de vélos marqués augmente rapidement.

Bicycode®, comment ça marche ?

Le n° Bicycode est unique et comporte son propre mot de passe. Ce n° sera gravé - dans la mesure du possible - sur le cadre de votre vélo, en haut du tube de selle côté pédalier.

Attention : le gravage n'est pas possible sur les cadres en carbone, en titane ou à surface chromée. Les cadres de certains VTT et de certains vélos d'enfants ne sont pas accessibles à la machine à graver ; ils ne pourront donc pas non plus être traités.

Une fois votre vélo gravé, on vous remettra un **passport** à conserver soigneusement car il contient votre mot de passe. En cas de vente ou de don, vous devrez le transmettre au nouveau propriétaire.

Si votre vélo est volé, vous devrez déclarer le vol à la gendarmerie ou à la police puis sur un serveur ou par téléphone. Il vous sera demandé votre mot de passe ainsi que les coordonnées du commissariat qui a enregistré votre plainte.

Si votre vélo est retrouvé, n'oubliez pas de le radier de la liste des vélos volés car sinon, vous pourriez être accusé de recel !

Si vous trouvez un vélo marqué, vous pourrez avertir les forces de l'ordre après avoir vérifié sur la base nationale par téléphone ou internet que ce vélo est bien déclaré comme volé.

Toutes ces informations sont présentes dans un petit dépliant qui vous sera remis lors du gravage de votre vélo.

... et tout cela ne vous dispense pas d'attacher systématiquement votre vélo à un point fixe grâce à un antivol en U ou avec un câble de grosse section. Le n° 101 (juin 2009) de *Vélocité*, la revue des cyclistes urbains(*), comprend un comparatif des différents types d'antivol.



Photo : Fubicy

(*) pour vous abonner à *Vélocité*, revue mensuelle des cyclistes urbains, contacter la FUBICY, 12 rue des Bouchers 67000 STRASBOURG



actualités :

La prochaine réunion de la commission de **labellisation PDU** aura lieu le 23 septembre à la CAPM. Les sujets présentés seront les suivants :

- Hérimoncourt : aménagement du carrefour de la Bouloie
- Montbéliard : liaison cyclable avenue F.Mitterand
- Montbéliard : pistes autour du triangle du Congo
- Ste Suzanne-Montbéliard : prolongement de la piste de Ste-Suzanne jusqu'à la passerelle de l'Allan
- Audincourt : refonte du centre-ville

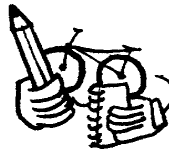
À vélo au Pays des autos

Le 6 septembre a eu lieu la 3^{ème} édition de la visite à vélo de l'usine PSA de Sochaux.

Comme les 2 premières, elle a été un grand succès populaire avec plusieurs milliers de visiteurs de tous âges.

L'association VéloCITÉ était une nouvelle fois de la partie avec un stand présentant nos activités.

Les participants avaient la possibilité de traverser à vélo les ateliers de production (mécanique, montage, peinture etc...), d'emprunter la piste d'essai et de participer à de multiples animations.



les prochains rendez-vous :

lundi 7 septembre : réunion à Grand-Charmont à propos de l'intégration des cyclistes dans le futur éco-quartier.

mardi 15 septembre : première réunion à la CAPM dans le but de rédiger une convention entre VéloCITÉ et la communauté d'agglomération

lundis 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre et 21 décembre 2009 : réunions mensuelles de l'association, de 18H à 20H, salle Bauhin, espace associatif de Montbéliard (1 rue du château)

lundi 5 octobre : réunion du groupe de travail pistes cyclables de Montbéliard

samedi 10 octobre : opération marquage antivol vélos à Montbéliard

Contacts :

courrier : VéloCITÉ Pays de Montbéliard, espace associatif, 1 rue du Château, 25200 MONTBELIARD

courriel : montbeliard@fubicy.org

site Internet : www.montbeliard.fubicy.org

Samedi 10 octobre 2009 :

grande opération de marquage antivol organisée par l'association VéloCITÉ Pays de Montbéliard.

Elle aura lieu place Dorian (vers les halles) à Montbéliard, de **9H30 à 18H00**

Le créneau 9H30-10H30 sera réservé aux adhérents de l'association.

Cette fois encore, la prestation est gratuite pour tous.

→ n'oubliez pas d'apporter un justificatif de propriété (facture du vélo, certificat de garantie...) ainsi qu'une pièce d'identité.

En cas d'absence de justificatif, l'association VéloCITÉ se réserve le droit de refuser de marquer votre vélo.

A noter : vos coordonnées seront consignées dans un registre, qui est à la disposition des forces de l'ordre.

Correspondants communaux

→ vous pouvez les contacter en cas de soucis liés aux infrastructures cyclables dans votre commune.

AUDINCOURT : Véronique METTEY (03/81/35/03/22)

BART et VOUJEAUCOURT : Romain MEYER (03/81/90/37/59)

BETHONCOURT : Mauricette GIRARD

COURCELLES lès MONTBÉLIARD : Yves GIRARDOT

MATHAY et MANDEURE : Denis ROUGEOT

MONTBÉLIARD centre-ville et Faubourg de Besançon : Thierry PONCIN (03/81/94/90/89)

MONTBÉLIARD petite hollande : Bernard MAGNIN-FEYSOT

SOCHAUX : Jean-Pierre SCHMID

VALENTIGNEY : Bernadette CHAMBERT

Autres communes : contacter directement VéloCITÉ Pays de Montbéliard